

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD59

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 31

À l'alinéa 1^{er}, substituer aux mots :

« sur le fondement »,

les mots :

« en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.